

Décision du président N°2025/TT/42/01

Le Président du Centre de Gestion de la Fonction Publique Territoriale,

Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L. 452-44,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion institués par la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relative à la fonction publique territoriale, et notamment ses articles 27 et 28,

Vu la délibération n° 18/11/08 en date du 7 décembre 2018 par laquelle le Conseil d'Administration a donné délégation à son Président pour créer les emplois non permanents correspondants aux activités du Pôle Optimisation du Centre de gestion de l'Oise dans le cadre de la mise à disposition d'agents aux collectivités adhérentes en application de l'article L. 452-44 du code général de la fonction publique,

Considérant la nécessité de créer les emplois non permanents correspondants aux demandes formulées par les collectivités adhérentes au Pôle optimisation du Centre de Gestion de l'Oise.

DECIDE :

ARTICLE 1 :

De créer les emplois non permanents suivants :

Collectivité adhérente	Motif de recrutement	Grade	Durée hebdomadaire de service	Date de création de l'emploi	Date de fin de l'emploi
ORRY-LA-VILLE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Attaché	2/35h	13/10/2025	14/10/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	08/10/2025	08/10/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTANEMENT INDISPONIBLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	10/10/2025	10/10/2025
VILLENEUVE-SUR-VERBERIE	REMPLACEMENT D'UN	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe	28/35h	06/10/2025	10/10/2025

Envoyé en préfecture le 27/10/2025

Reçu en préfecture le 27/10/2025

Publié le



ID : 060-286000021-20251020-D2025TT4201-AR

	AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	des écoles maternelles			
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	06/10/2025	07/10/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	07/10/2025	09/10/2025
FITZ JAMES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	06/10/2025	07/10/2025
BORNEL	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	06/10/2025	07/10/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	14/10/2025	14/10/2025
NOAILLES	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	16/10/2025	16/10/2025
GOUVIEUX	REMPLACEMENT D'UN	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe	35/35h	13/10/2025	17/10/2025

	AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	des écoles maternelles			
COYE-LA-FORET	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Agent territorial spécialisé principal de deuxième classe des écoles maternelles	35/35h	14/10/2025	17/10/2025
GRANDFRESNOY	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Rédacteur principal de première classe	20/35h	13/10/2025	14/11/2025
CHANTILLY	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint administratif territorial	17,5/35h	06/10/2025	24/10/2025
SERVICE DEPARTEMENTA L D'INCENDIE ET DE SECOURS DE L'OISE (SDIS)	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint administratif territorial	35/35h	13/10/2025	31/12/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	35/35h	07/10/2025	10/10/2025
LAMORLAYE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	6/35h	06/10/2025	10/10/2025
SENLIS	REMPLACEMENT D'UN	Adjoint technique territorial	8/35h	06/10/2025	07/10/2025

Envoyé en préfecture le 27/10/2025

Reçu en préfecture le 27/10/2025

Publié le



ID : 060-286000021-20251020-D2025TT4201-AR

	AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE				
AVILLY SAINT LEONARD	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	12/35h	06/10/2025	06/10/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	8/35h	06/10/2025	10/10/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	8/35h	13/10/2025	17/10/2025
SENLIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	8/35h	13/10/2025	17/10/2025
SAINT-LEGER- AUX-BOIS	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	30/35h	13/10/2025	31/10/2025
AVILLY SAINT LEONARD	REMPLACE MENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	12/35h	13/10/2025	17/10/2025
LAMORLAYE	REMPLACE MENT D'UN	Adjoint technique territorial	6/35h	16/10/2025	17/10/2025

	AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE				
LAMORLAYE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	6/35h	16/10/2025	16/10/2025
LAMORLAYE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	6/35h	17/10/2025	17/10/2025
LAMORLAYE	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint technique territorial	6/35h	16/10/2025	16/10/2025
MONCHY-SAINT- ELOI	REMPLACEMENT D'UN AGENT MOMENTA NEMENT INDISPONI BLE	Adjoint territorial d'animation	35/35h	10/10/2025	17/10/2025
GOUVIEUX	ACCROISSEMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial principal de première classe	3/35h	18/10/2025	18/10/2025
CENTRE DE GESTION DE LA FONCTION PUBLIQUE TERRITORIALE DE L'OISE	ACCROISSEMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Technicien principal de première classe	9/35h	15/10/2025	17/10/2025
COMMUNAUTE DE COMMUNES SENLIS SUD OISE	ACCROISSEMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint administratif territorial	35/35h	18/10/2025	31/12/2025

Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial			
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	13/10/2025	13/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	14/10/2025	14/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	14/10/2025	14/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	14/10/2025	14/10/2025
LONGUEIL- SAINTE-MARIE	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	27,5/35h	18/10/2025	25/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	15/10/2025	17/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	15/10/2025	17/10/2025
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	15/10/2025	17/10/2025
Agglomération Creil	ACCROISS	Adjoint technique	35/35h	15/10/2025	17/10/2025

Sud Oise (ACSO)	EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	territorial			
Agglomération Creil Sud Oise (ACSO)	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint technique territorial	35/35h	15/10/2025	17/10/2025
MONCHY-SAINT- ELOI	ACCROISS EMENT TEMPORAI RE D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	5/35h	14/10/2025	14/10/2025
Syndicat scolaire des Hirondelles	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Animateur	35/35h	06/10/2025	05/04/2026
COYE-LA-FORET	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint technique territorial	8/35h	06/10/2025	17/10/2025
CHANTILLY	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint territorial d'animation	35/35h	18/10/2025	31/12/2025
MONCHY-SAINT- ELOI	VACANCE TEMPORAI RE D'UN EMPLOI PERMANE NT	Adjoint territorial d'animation	35/35h	18/10/2025	31/10/2025
COYE-LA-FORET	ACCROISS EMENT SAISONNIE R D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	2/35h	16/10/2025	16/10/2025
LONGUEIL- SAINTE-MARIE	ACCROISS EMENT SAISONNIE R D'ACTIVIT E	Adjoint territorial d'animation	35/35h	18/10/2025	25/10/2025
LONGUEIL- SAINTE-MARIE	ACCROISS EMENT	Adjoint territorial d'animation	35/35h	18/10/2025	25/10/2025

	SAISONNIE R D'ACTIVIT E		Reçu en préfecture le 27/10/2025		
			Publié le		
			ID : 060-286000021-20251020-D2025TT4201-AR		

Les crédits correspondants sont inscrits au budget

ARTICLE 2 :

Conformément aux dispositions de l'article 28 du décret 85-643 précité, la présente décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine réunion du conseil d'administration.

ARTICLE 3 :

Les dispositions de la présente décision prendront effet après transmission aux services de l'Etat et publication.

ARTICLE 4 :

Le Président certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte qui pourra faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa transmission au représentant de l'Etat et de sa publication.

Fait à Beauvais,
Le ...
Le Président,